

AVEC LOISIRS LAURENTIDES, ON BOUGE!

Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR)

DÉPENSES ADMISSIBLE ET NON ADMISSIBLES

Ce document présente quelques exemples de dépenses pouvant ou non être admissibles dans le cadre du programme « Avec Loisirs Laurentides, on bouge ! » Il ne s'agit pas d'une liste complète.

Si vous avez des questions sur des dépenses qui ne figure pas sur la liste, nous vous invitons à nous écrire à bénévolat@loisirslaurentides.com ou 450-504-6080 poste 108

DANS CE GUIDE

Page 2 - Achat ou location de matériel ou d'équipement durable, en bon état et sécuritaire permettant la pratique d'activités physiques et de plein air ou d'événement

Page 3 - Activités et événements à la population

Page 4 - Aménagement et réaménagement d'un espace public

Page 5 - Sortie en plein air et frais de main d'œuvre

Page 5 - Formations et arbitres

Page 6 - Promotion des lieux de pratique, des sentiers, des activités ou des événements et dépenses générales

1. Achat ou location de matériel ou d'équipement durable, en bon état et sécuritaire permettant la pratique d'activités physiques et de plein air ou d'événement

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Équipements sportifs et de plein air (ex : ski, raquette, patins, vélo, kayak, casque de sécurité, veste de flottaison, trottinette, etc.);
- Sac à dos, tente, sac de couchage et doublure, tapis de sol, toile et bâche, lampe frontale, boussole;
- Matériel de jeu et d'activité physique (ex : ballons et balles, bâtons, buts, paniers, gants, tapis de yoga, tapis de gymnastique, etc.);
- Support pour aider au patinage, articles pour jouer dans la neige ou dans le sable (pelle, chaudière, etc.);
- Matériel de réparation et d'entretien d'équipements d'AP, frais d'entretien et de réparation;
- Appareil pour aiguiser les patins;
- **NOUVEAU** : Ensemble de pluie ou de neige (suit et bottes seulement) pour les enfants en plein air (demeurer la propriété de l'organisation et être destinés à une utilisation répétée);
- Chronomètre, système de chronométrage ou tableau indicateur électronique;
- Système de son (celui-ci doit être essentiel à la pratique d'AP. Ex. : musique zumba);
- Machine à balle (ex.: pour le baseball);
- **NOUVEAU** : Uniformes d'équipes sportives ou dossard (demeurer la propriété de l'organisation et être destinés à une utilisation répétée);
- Remorque pour transporter l'équipement de plein air (pour le transport de grands équipements sportifs et récréatifs)* ;
- **NOUVEAU** : Matériel assurant la sécurité (radios bidirectionnelles, trousse de premiers soins, sifflets, détecteur)

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Jumelles, loupes, GPS, table de billard, jeu de fléchettes;
- Matériel pour la mycologie;
- Matériel relatif à l'alimentation et l'hydratation (bouteilles d'eau, réchaud, vaisselle, nourriture, etc.);
- Matériel remis à chaque individu (médaille, bourse, souliers, montre, articles promotionnels, prix, etc.);
- Systèmes électroniques ou outils technologiques (ex. : imprimante, ordinateur portable, Ipad, etc.)
- Achat de matériel ou d'équipement destiné aux participants individuels (ex. : vêtements, souliers, etc.);
- Réparation ou remise à neuf d'équipement à usage personnel ou autres usages que le projet visé
- Vélo-pupitre.



2. Activités et événements à la population

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Location de salles ou de locaux (il importe tout de même de prioriser les partenariats);
- Installations relatives à la tenue de l'événement (affiches, chapiteau en cas de pluie, etc.); - Ressources humaines (salaire) pour l'animation d'activités physiques;
- Achat ou location de matériel et équipement (ex : jeux gonflables, etc.);
- NOUVEAU** : Location d'une remorque pour le transport d'équipement pour la tenue de l'activité ou l'événement
- NOUVEAU** : Dépenses liées à la qualité de l'expérience (ex. : musique, lumière d'ambiance, podium, scène, etc.). Attention : ne doit pas représenter 100% de la demande
- NOUVEAU** : médailles, trophées, chandails de participation, bandeau, etc.) à l'effigie de l'événement. Attention : ne doit pas représenter 100% de la demande, prioriser les partenariats et commandites
- NOUVEAU** : Besoins alimentaires lors de l'événement (ex. : repas bénévoles, aliments et breuvages santé seulement pour les participants à un événement). **Attention : ne doit pas représenter 100% de la demande et doit faire partie du projet global déposer « Avec Loisirs Laurentides, on bouge ! »**
- Publicité et promotion.

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Coûts associés à la planification de l'événement ou de l'activité (ex. : salaire, frais, etc.)
- Frais d'assurances
- Boissons alcoolisés
- NOUVEAU** : Matériel de bureau : portable, télévision, imprimante, papeterie
- NOUVEAU** : Achat, location ou remise à neuf d'une mascotte
- Achat d'une remorque ou d'un véhicule motorisé
- Frais de repas, de déplacement et d'hébergement des participants et des organisateurs



3. Aménagement et réaménagement d'un espace public

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Matériaux pour la réalisation des travaux d'aménagement;
 - Ressources humaines (salaire) pour la réalisation des travaux;
 - Location ou achat d'équipements ou d'outils pour la réalisation des travaux;
 - Module de jeux, balançoires, mur d'escalade, piste d'hébertisme, parcours, etc.;
 - Linage;
 - Panneaux de signalisation;
 - Système d'éclairage (démontrer que cela permettra d'allonger les heures de pratique d'activités physiques et de plein air);
 - Location ou achat d'équipement pour l'entretien des pistes, sentiers et lieux de pratique (favoriser tout de même les partenariats possibles);
 - Achat ou fabrication d'un petit cabanon pour l'entreposage du matériel ou de l'équipement sportif ou de plein air;
 - **NOUVEAU** : Installations complémentaires à la pratique d'activité physique (ex. banc, abreuvoir, poubelle, lumière, abri, toilette, etc.)
- Attention : ne doit pas représenter 100% de la demande et doit faire partie d'un projet global déposer « Avec Loisirs Laurentides, on bouge ! »**

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Construction d'un chalet ou d'une bâtisse;
- Achat de machinerie lourde motorisée (ex. niveleuse, rétrocaveuse, camion benne, etc.);
- Achat de véhicules motorisés (ex. motoneige, quatre-roues, camion, quad, côte-à-côte, véhicules récréatifs, etc.);
- Préau
- Dépenses en amont de la réalisation du projet d'aménagement (ex. : RH pour la planification, les coûts de plans et devis, d'évaluation, de gestion de projet, etc.);
- Achat de terrain;
- Service-conseil
- Caractérisation d'un cour d'eau
- Location ou achat d'un système de son pour de la musique d'ambiance, lumières d'ambiance, foyer;
- Panneau ou système d'information (ex : tableau d'informations de la ville, interprétation de la nature);



4. Sortie en plein air

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Location d'autobus (avec le chauffeur)
- NOUVEAU** : Location de véhicule pour co-voiturage (fourgonnette)
- Frais relatifs au transport en commun
- Frais d'accès au site de pratique pour la sortie de groupe
- Frais de camping en tente ou en refuge rustique

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Frais d'assurances;
- Frais d'hébergement (chalet, motel, hôtel, auberge, yourte, refuge, etc.).
- NOUVEAU** : Déplacement avec un véhicule personnel
- NOUVEAU** : Frais de taxi, Uber
- **NOUVEAU** : Frais au déplacement actif (ex. : vélos BIXI)
- **NOUVEAU** : Frais d'accès à des parcs thématiques, zoologiques ou aquatiques

5. Frais de main d'oeuvre (incluant les avantages sociaux)

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaire pour l'animation d'une activité;
- Salaire pour l'encadrement d'une activité
- Salaire pour la réalisation de travaux d'aménagement/réaménagement d'espace public;
- Salaire pour temps de libération d'une enseignante ou d'un enseignant pour vivre une activité physique ou de plein air avec ses élèves;
- Salaire pour la conduite de le l'autobus
- NOUVEAU** : Agent de sécurité ou de circulation (pour l'événement sportif)
- NOUVEAU** : Thérapeutes sportifs, sauveteurs et premiers répondants, etc. pour la sécurité des participants (incluant salaire, frais de déplacement, repas)

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- RH pour la planification, l'élaboration ou la coordination d'un programme ou d'une activité;
- RH pour la surveillance d'un lieu de pratique;
- RH pour l'entretien récurrent d'un lieu de pratique.
- Frais de repas, de déplacement et d'hébergement;
- Caméra de surveillance

6. NOUVEAU - Formation

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Rémunération du formateur (ressource externe)
 - Frais liés aux repas et aux déplacements du formateur
 - Coût d'inscription à une formation
- Frais de formation destinés aux membres du personnel et aux bénévoles
Couvrent les formations offertes aux animateurs/animateuses, intervenants/intervenantes, encadrants/encadrantes et bénévoles.

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Frais de formation destinés aux entraîneurs/entraîneuses (ex. : PNCE) et aux officiels/officielles. Inclut les coûts liés à l'acquisition ou au renouvellement de certifications.
- Rémunération des participants
- Frais d'hébergement du formateur
- Frais de repas, de déplacement et d'hébergement des participants
- Frais de déplacement et de repas du formateur excédant les normes de la fonction publique du Québec

7. NOUVEAU - Arbitres

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaire d'un arbitre
- Frais de repas
- Frais de déplacement de l'arbitre

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Frais d'hébergement de l'arbitre
- Frais de déplacement et de repas de l'arbitre excédant les normes de la fonction publique du Québec

8. Promotion des lieux de pratique, des sentiers, des activités ou des événements

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Graphisme;
- Impression;
- Achat ou placement publicitaire.

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Géoréférencement des sites de pratique;
- Développement d'une application ou d'un site web.

7. NOUVEAU - Dépenses générales

EXEMPLES DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les frais d'expédition/transport/livraison. Attention : ne doit pas représenter 100% de la demande financière

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Taxes;
- Frais de douanes

Ce programme de financement est financé par:

Québec 

